

Assemblée générale de l'association Cantine Garderie Relevant/Sandrans

le 30 septembre 2024

La présidente de l'association Mme Roumazeilles Solène préside cette Assemblée générale, accompagné des membres de l'association.

Mot d'accueil

[1/ Rappel de l'ordre du jour de la dernière Assemblée Générale du 25 Septembre 2023 qui évoquait :](#)

- -le rapport moral de l'association pour l'année 2022/2023
- -l'organisation et le fonctionnement de la partie cantine sur les 2 communes.
- -l'organisation et le fonctionnement de la partie garderie sur la commune de Sandrans.
- -la présentation des actions menées
- -la partie sociale
- -la présentation des comptes
- -la validation des tarifs de la cotisation, du prix de l'heure de garderie et du prix du repas
- -la présentation des actions à mener.

Vote à l'unanimité pour ce rappel

[2/ Présentation du RAPPORT MORAL de l'année écoulée, 2023/2024 :](#)

[Pour la partie CANTINE :](#)

► Comme depuis de nombreuses années, les repas ont été livrés par la société RPC, traiteur basé à Manziat. Celui-ci livre des repas en liaison froide qui sont réchauffés dans les fours de remise à température. RPC est une entreprise située à Manziat spécialisée dans la restauration scolaire et respectueuse de la loi Egalim. (0 plastique / 20 % de pdt bio / 1 menu végétarien par semaine)

► Les services se sont organisés comme suit :

-A SANDRANS dans la salle de garderie-cantine un service unique encadré par Béatrice puis suite à sa disparition soudaine, par Mme Mandrilloni Sophie et Mme BEAUD Maryline (atsem des P&M Section)

-A RELEVANT deux services encadrés par Mme VIVIEN Gwladys au service à la cantine et par Mme VERCHERAT Christiane en surveillance dans la cour, puis suite à une réorganisation en cours d'année en 1 seul service encadré par Gwladys et Christiane, puis en fin d'année par Gwladys et Cynthia Lafay.

► Le prix de la cotisation est restée à 10€, par famille regroupant la cantine et la garderie & le prix du repas est passée à 5,10€.

► Cette année, 11540 repas ont été servis sur les deux sites dont 5999 à SANDRANS et 5541 à RELEVANT contre 11787 repas en 2022/2023 (soit – 247 repas)

[Pour la partie GARDERIE :](#)

► Les locaux de la garderie sont sur la commune de SANDRANS. Le service Garderie a été assuré par Sophie Mandrilloni et Brigitte Gleyzal.

► Cette année 5157 heures de garderie ont été facturées avec une moyenne de 37 heures de garde par jour contre 4755 l'année dernière (+ 402 heures)

► Le pointage a bien été appliquée à la demi-heure.

► Le prix de l'heure de garderie est de 2.80€

Pour la partie SOCIALE :

► Cette année les conventions de mise à disposition des salariés ont été reconduites pour Mme Mandrilloni Sophie et Mme Vivien Gwladys qui sont donc embauchées par les mairies, avec une refacturation des heures à l'association.

► Mme Vercherat Christiane ainsi que Mme Lafay Cynthia, quant à elles, sont salariées de l'association avec une déclaration sur le CEA

► Mme Gleyzal Brigitte est auto entrepreneur et nous établit une facture de ses heures chaque fin de mois.

► Mme Maryline Beaud est mise à disposition gracieusement par la mairie de Sandrans pour le temps de cantine

Concernant les ACTIONS :

► Nous avons organisé une vente de torchons avec les dessins des enfants du RPI

► Nous avons tenu la buvette lors du bal folklorique de l'école de Relevant, nous remercions d'ailleurs le sou des Ecoles de nous avoir offert la possibilité de gérer cette manifestation.

Au sein de l'école :

► Un repas de Noël a été organisé à Sandrans pour tous les enfants du RPI

► Nous avons offert le goûter aux enfants du RPI lors de la fête de l'école.

► Nous avons organisé la fête de fin d'année de la garderie avec musique, goûter, jeux et maquillage.

► Et afin de pouvoir rencontrer les familles, nous avons organisé les permanences d'inscription pour cette nouvelle année.

3/Présentation des comptes par Mme Paillason notre trésorière

► Cette année, 65 familles ont utilisé les services de l'association, nous avons donc encaissé 650€ de **cotisations annuelles**. Ce qui permet de couvrir entre autres nos frais bancaires pour cette année.

► La fréquentation de la **garderie** est en hausse par rapport à notre bilan précédent avec 14 439.60€ de recette, ce qui représente en moyenne 37 heures par jour facturées.

► Les recettes de la cantine s'élèvent à 58 328.10 €, avec en moyenne 84 repas par jour servis.

► Les mairies ont versées cette année des subventions exceptionnelles et nous les remercions vivement.

► La Mairie de Relevant nous a versé une subvention de 2500,00€ et 3000€ pour la Mairie de Sandrans.

► La sommes totale des recettes est de 81 071.47 €, soit environ 10 000 € de plus que l'année précédente.

► Concernant la partie « dépenses », les repas facturés par le traiteur RPC représentent la somme de 36 390.20€. Nous avons subi une augmentation des repas d'environ 8.5 %.

► Les charges salariales de la garderie et de la cantine avec la médecine du travail sont de 40 167.44€. Ce poste de dépense reste stable.

► La cotisation de l'assurance est de 459.09€ (augmentation d'environ 7.5%). Les frais bancaires pour 487.41€ sont en légère baisse. Une rétrocession de ces frais a été demandée et accordée par notre banque à hauteur de 146.22€.

► Nous retrouvons ensuite la ligne « Achats divers » pour 1 754.23€ où sont intégrées les petites fournitures pour le fonctionnement de l'association, les dépenses liées aux achats des différentes manifestations (torchons et bal folklorique).

► Les dépenses représentent 79 258.57€.

Cette année 2023/2024, le bilan financier est positif avec un résultat de 1 812.90€.

L'augmentation du prix du repas et de l'heure de garderie l'année dernière, les bénéfices de nos manifestations et les subventions exceptionnelles des mairies nous ont permis de passer d'un résultat négatif à un résultat positif sur l'année écoulée.

Présentation du prévisionnel pour l'année scolaire 2024/2025 :

► Il y a 140 jours d'école. Suivant les inscriptions sur le logiciel ROPACH, qui gère le nombre de repas, nous servons en moyenne 82 repas/jours.

► Nous prévoyons une facturation cantine et garderie quasiment identique à l'année écoulée.

► Le total des recettes prévues est de 77 738€ et pour le moment à la baisse par rapport à cette année car les subventions des mairies ne seront pas aussi élevées (du fait de leur caractère exceptionnel cette année), et car nous n'avons pas prévues les recettes des manifestations (ne sachant ce qui va être reconduit ou non).

► Pour les dépenses, nous les estimons à environ 77 462€.

► Nous prévoyons donc un résultat à l'équilibre pour l'année 2024/2025.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

4/ Pour l'année 2024/2025 concernant la tarification

Comme vous venez de l'entendre, le résultat du bilan prévisionnel est à l'équilibre et ce malgré l'augmentation par RPC avec un prix de repas qui augmente de 128 cts au 2 septembre.

Nous vous proposons donc :

► de maintenir le prix du repas à 5,10€

► de laisser le montant de l'heure de garderie à 2,80€

► la cotisation reste à 10 euros par famille.

Vote à l'unanimité de cette nouvelle tarification .

5/ Nouvelles actions envisagées pour cette année 2024/2025

► Mme Vercherat est en pleine retraite depuis début Septembre, c'est Mme Lafay Cynthia qui la remplace au mêmes conditions, nous remercions Mme Vercherat pour toutes ces années passées auprès des enfants.

► Nous allons à nouveau organiser une vente de produits avec les dessins des enfants du RPI pour les fêtes de fin d'année

► Si l'école de Relevant, organise à nouveau cette année un bal folklorique, c'est avec plaisir que nous serons présents pour la partie buvette et petite restauration.

► Nous restons toujours à l'écoute des autres associations pour envisager des événements communs.

6/ Concernant l'association et la constitution du bureau :

► Nous avons enregistré 2 départs en cours d'année pour raison personnelle, Mme Brasillier et Mme Douzet, nous les remercions pour le temps qu'elles ont consacré à l'association

► Cette année :

- Liliane Chapeland nous quitte après plus de 9 ans au sein de l'association, nous la remercions pour toutes ces années, elle sera là en tant que « conseillère » en cas de besoin durant l'année scolaire.

- Mme Roumazeilles quitte le poste de présidente, mais restera cette année auprès de ses collègues de l'association pour les former aux différents postes.

► Notre appel aux parents bénévoles lors de la fin l'année scolaire a été entendu, et nous sommes content de pouvoir vous dire que nous avons 3 mamans qui rejoignent l'association en ce début d'année. Nous souhaitons donc la bienvenue à Charlyne, Charlène et à Lauriane.

Et nous les remercions pour leur engagement auprès des enfants du RPI.

Les rôles de chacun seront re-distribués à la prochaine réunion.

Pour être au complet, nous aurions encore besoin d'1 ou 2 parents, alors si ça vous tente de rejoindre une équipe super cool, n'hésitez pas à nous contacter !!!

Nous vous rappelons que nous sommes joignables via notre page Facebook ou par mail à :

cantine.relevant.sandrans@gmail.com

Pour les différents échanges, nous disposons également d'une boîte aux lettres devant l'école de Sandrans que nous partageons avec le Sou des Ecoles.

7/ Questions :

Pas de questions

Fin de l'assemblée générale de l'association Cantine Garderie Relevant Sandrans du mardi 30 septembre 2024.

Les membres de l'association cantine – garderie